



CLASSE DE NEIGE

DU 17 AU 23 MARS 2024



Pour préparer cette classe découverte, nous vous faisons parvenir dans ce dossier quelques documents à lire attentivement, dont certains sont à retourner à l'école, (**sous enveloppe, marquée au nom de votre enfant**) les autres étant à garder soigneusement.

Si besoin, des informations seront également mises sur le site internet de l'école à l'approche du départ et bien sûr durant le séjour.

- Quelques points importants (page 2)
- Le planning des activités (page 3)
- La valise (page 4)
- L'autorisation parentale **à remplir pour le 15 janvier** (page 5)
- La fiche sanitaire de liaison **à remplir pour le 15 janvier** (page 6)
- L'autorisation de sortie du territoire **à remplir pour le 15 janvier** et agraffer la photocopie de la carte d'identité du parent signataire (page 7)

QUELQUES POINTS IMPORTANTES



Ce dossier est à lire attentivement...souvent les questions posées par les familles à l'approche du départ ont leur réponse ici !

- Vous pouvez prévoir de l'argent de poche pour l'achat de souvenirs. Prévoir **un maximum de 15 euros** et mettre la monnaie dans un petit porte-monnaie, lui-même placé dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant (**l'enveloppe sera placée dans la valise de votre enfant**) Il est très important de prévoir des pièces !
- ATTENTION : votre enfant doit avoir une carte d'identité ou un passeport en cours de validité, à remettre à l'enseignant la semaine précédant le voyage. Sinon, il ne pourra pas participer à la journée en Suisse et à la visite de l'USINE d'EVIAN.
- Votre enfant peut emmener un appareil-photo jetable ou un appareil-photo numérique qui sera sous sa responsabilité. Pour information, au retour, l'ensemble des photos et des vidéos vous seront transmises.
- Votre enfant peut emmener des petits jeux de société, des livres, dans son sac à dos...
- Les différents moyens d'écouter de la musique seront autorisés seulement durant le trajet aller (merci de les marquer car ils seront ramassés à l'arrivée le premier soir).
- Tous les objets et vêtements sont sous la responsabilité de votre enfant et **il est important de les marquer**. Ne lui donnez pas d'objets de valeur. Nous déclinons toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.
- Nous serons 8 adultes pour assurer l'intendance et la surveillance (Danitza RIGAUDEAU, Marie GRIVEAU, Sandrine GABORIAU, Aurélie COUTANT, Damien CHARRIER, Alexandre HEGRON, Myriam DUGAST, et Didier COUILLAUD)
- **Le départ est prévu le dimanche 17 mars à 4h30** sur le parking de l'école (prévoir un goûter pour le matin et l'après-midi ainsi qu'un pique-nique pour le midi : mettre le tout dans un sac à dos séparé du grand sac de vêtements). Nous prévoyons un petit-déjeuner en route. Ne mettre **aucun gâteau apéritif, ni bonbon/friandise** dans le sac de votre enfant. Les enfants ne sont pas autorisés à manger dans le car. **Merci d'arriver pour 4h15**. Le retour est prévu **vers 9h00 le samedi 23 mars** sur le parking de l'école.
- Téléphone sur place (**seulement en cas d'urgence**) : **04 50 73 45 79** ou **06 23 57 83 55**. L'hébergement « les Alouettes » est situé sur la commune de Champanges (74 500). Des nouvelles vous seront données par l'intermédiaire du site internet (sauf si problème de connexion). Il ne faut donc pas appeler pour avoir des nouvelles, ni envoyer de mails, ni envoyer de courrier. Si votre enfant est malade ou rencontre un souci important, nous vous appellerons. Une exception est faite pour les enfants dont c'est l'anniversaire : les parents pourront appeler alors leur enfant le jour J !
- Chaque famille recevra une attestation de voyage dans la semaine qui suivra le séjour.

Nous souhaitons à chaque enfant qu'il passe un bon séjour, et que ce voyage soit un moment de découvertes, de convivialité, d'apprentissages et d'épanouissement.



PLANNING (prévisionnel) DE LA CLASSE DE NEIGE

Du 17 au 23
mars 2024

Départ : Dimanche 17/03/2024 Retour : Samedi 24/03/2024

Départ de St Philbert de Bouaine à 4h30 (Rendez-vous à 4h15 sur le parking de l'école)

DIMANCHE 17/03	LUNDI 18/03	MARDI 19/03	MERCREDI 20/03	JEUDI 21/03	VENDREDI 22/03	SAMEDI 23/03
VOYAGE Aller : départ à 4h30	Lever : 7h30 Petit-déjeuner : 8h15 9h00 : Essavage des chaussures Balade aux alentours du chalet	Lever : 7h00 Petit-déjeuner : 7h30 Départ : 8h15 9h00 : <u>Bernex</u> Randonnée en raquettes 11h15	Lever : 7h45 Petit-déjeuner : 8h15 9h30 : Départ pour la <u>Suisse</u> 11h00 : Visite du palais de l'ONU 13h30 : Pique-nique chalet	Lever : 7h00 Petit-déjeuner : 7h30 Départ : 8h15 9h00 : <u>Bernex</u> Ski de piste (2h) 11h00	Lever : 7h00 Petit-déjeuner : 7h30 Départ : 8h15 9h00 : <u>Bernex</u> Ski de piste (3h) 12h00	VOYAGE Retour Arrivée*
VOYAGE Aller	14h00 : <u>Bernex</u> Ski de piste (2h)	14h00 : <u>Bernex</u> Ski de piste (3h)	14h00 : <u>Genève</u> Visite du musée d'histoire naturelle et visite de la ville	14h30 : <u>Lausanne</u> Musée Olympique	14h30 : <u>Evian</u> Visite de l'usine d'embouteillage	
18h00 : Arrivée et installation 19h30 : Dîner	17h00 : douches – travail – jeu 19h00 : Dîner	17h00 : douches – travail – jeu 19h00 : Dîner	18h00 : douches – travail – jeu 19h00 : Dîner	18h00 : douches - jeu 19h00 : Dîner	17h00 19h00 : Dîner	
20h00 : Temps calme	20h00 : Ecriture / Correspondance	20h00 : Veillée	20h00 : Veillée	20h00 : « La classe de neige a un incroyable talent »	21h00 : Départ	

* Arrivée prévue à St Philbert le samedi 23 mars à 9h00, sur le parking de l'école



Important : La valise de votre enfant doit être marquée à son nom, ainsi que tout ce qui s'y trouve. En cas de perte, l'école ne pourra en être tenue responsable. Tout doit tenir **dans une seule valise** ou sac pratique, marqué(e) extérieurement avec une grande étiquette, plus éventuellement **un sac pour les chaussures + UN PETIT SAC A DOS** (pour le pique-nique, ainsi que les goûters et les petits jeux du voyage aller. Ce sac doit bien être un sac à dos uniquement).

Vêtements :

- 2 jeans
- 3 gros pulls ou polaires
- 3 sous-pull ou T-shirts à manches longues
- Sous-vêtements habituels
- 8 paires de chaussettes (dont 2 plus épaisses pour les chaussures de ski)
- 1 paire de chaussures montantes imperméables pour l'extérieur (des chaussures de randonnée suffisent et sont moins encombrantes que des après-skis...)
- 1 paire de chaussons
- 2 écharpes ou tours de cou
- Mouchoirs (papier)
- 1 serviette de table
- Un accessoire pour la veillée « La classe de neige a un Incroyable Talent »



Pour le ski :

- une tenue de ski (on peut en trouver à prix corrects sur des sites internet) OU 1 blouson + 1 pantalon imperméable avec 2 caleçons longs pour mettre sous le pantalon
- 1 stick à lèvres avec filtre solaire (indice fort). Nous fournirons la crème solaire.
- 1 paire de lunettes de soleil avec filtre (très important) ou de préférence un masque (plus efficace contre le soleil et plus facile à accrocher au casque).
- 2 paires de gants de ski + 1 bonnet
- 1 cintre (pour suspendre la tenue de ski afin qu'elle sèche rapidement)

Nécessaire de toilette :

- 2 serviettes (dont une grande)
- Dentifrice, brosse à dents, peigne, gel douche, shampoing
- 2 pyjamas
- 1 sac plastique ou de préférence un sac en tissu pour le linge sale. Possibilité de répartir les sous-vêtements propres dans 5 sacs (1 sac pour chaque jour de la semaine, avec le nom du jour)
- Les draps sont fournis

→ Si votre enfant a un traitement, donner les médicaments le matin du départ à l'enseignant (vous les aurez mis dans une pochette au nom de l'enfant et chaque boîte ou flacon aura également le nom et prénom de votre enfant)

→ Prévoir aussi le nécessaire pour le courrier (4 enveloppes timbrées, avec les adresses... Les trousseaux seront placés dans la valise)... et mettre le carnet de santé au fond de la valise.

→ Placer l'enveloppe avec la monnaie (marquée au nom de votre enfant) au fond de la valise.

Cette fiche devra être scotchée à l'intérieur de la valise



AUTORISATION PARENTALE

**pour le voyage scolaire du dimanche 17 mars au samedi
23 mars à Champanges 2024 (station de Bernex)**

Je soussigné, M./Mme

Domicilié (adresse complète) :
.....
.....

Téléphone domicile :

Responsable de l'enfant (nom et prénom) :

En classe de :

Déclare avoir pris connaissance des conditions d'organisation du voyage du dimanche 17 mars au samedi 23 mars 2024 inclus, à Champanges (station de Bernex), autorise l'enfant désigné ci-dessus à participer à ce voyage et à utiliser le mode de transport suivant : le car.

J'autorise également les accompagnateurs responsables à prendre toutes décisions de soins, d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale en cas de nécessité constatée par un médecin et dans tous les cas appréciés comme des urgences vitales.

En cas de maladie, les frais sont à la charge des familles. Le remboursement sera demandé aux familles au retour.

A

Le

Signature du responsable de l'enfant précédée de la mention « lu et approuvé »,



1- ENFANT

NOM : Prénom :

Sexe : M F Date de naissance : Poids :

2- VACCINATIONS

À jour : OUI NON

Joindre le carnet de santé (à jour)

3- RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole	oui	non	Varicelle	oui	non
Scarlatine	oui	non	Coqueluche	oui	non
Rougeole		oui non	Oreillons	oui	non
Otites	oui	non	Asthme	oui	non



Indiquez ici les autres difficultés de santé en précisant les dates :

(Maladies, accidents, crises convulsives, hospitalisations, allergies, opérations, rééducations...)

..... / /
 / /

4- RECOMMANDATIONS DES PARENTS

.....

Actuellement, l'enfant suit-il un traitement ? oui non

Si oui, lequel ?

Si l'enfant doit suivre un traitement pendant le séjour, **n'oubliez pas de joindre l'ordonnance aux médicaments.**

L'enfant mouille-t-il son lit ? oui non occasionnellement

S'il s'agit d'une fille est-elle réglée ? oui non

5- RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : Prénom : N° de SS :

Adresse (pendant la période du séjour) :

N° téléphone : domicile : bureau :

Je, soussigné(e), responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche. Nous autorisons la pratique du ski de fond ou de piste.

En cas de contre-indication, veuillez nous le signaler par **certificat médical.**

Date : Signature :

6- NIVEAU DE SKI

- Mon enfant: n'a jamais fait
 a fait plusieurs heures de ski
 sait bien skier (a fait un ou plusieurs séjours)

Commentaires :



Autorisation de sortie du territoire (cerfa n°15646*01)

Elle est jointe à ce document et est à
remplir obligatoirement (sortie à
Genève)

Il faut ajouter en plus une copie recto-
verso de la carte d'identité (ou du
passeport) du parent signataire de
l'autorisation (à agraffer à
l'autorisation de sortie du territoire)

**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**
(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation
de sortie du territoire d'un mineur non accompagné
par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

Imprimer

Réinitialiser

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____
Prénom(s) : _____
Né(e) le : _____ à (lieu de naissance) : _____
Pays de naissance : _____

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) : _____
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) : _____
Prénom(s) : _____
Né(e) le : _____ à (lieu de naissance) : _____
Pays de naissance : _____ Nationalité : _____
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
 Père Mère Autre (préciser) : _____
Adresse : _____
N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie
Code postal : _____ Commune : _____
Pays : _____
Téléphone (recommandé) : _____
Courriel (recommandé) : _____

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : _____ inclus.
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :

DATE : _____ Signature du titulaire de l'autorité parentale : _____

⁽¹⁾ Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽¹⁾ :

Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre
(Préciser : _____)⁽²⁾

Délivré(e) le : _____

Par (autorité de délivrance) : _____

⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »